



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ



Le Délégué territorial

V/Réf : courrier du 14/09/17

Affaire suivie par Isabelle DEMOND

N/Réf : GV / LB / 2017-0387

Dossier suivi par : Gilles VAUDELIN / Line BROUSSARD

Tél. : 04.75.41.08.37

Mall : g.vaudelin@inao.gouv.fr

Monsieur le Préfet de l'Isère  
Direction Départementale de la Protection des  
Populations  
Service Installations classées  
22, Avenue Doyen Louis Weil -CS 6  
38 026 GRENOBLE CEDEX 1

Valence, le 12 octobre 2017

**Objet :** Avis INAO pour ICPE société SAS MESSER France, ST Georges d'Espéranche (38)

Par courrier en date du 14 septembre 2017, vous avez bien voulu me faire parvenir, la demande d'autorisation en vue d'exploiter des unités de conditionnement et de stockage de gaz industriels et spéciaux présentée par la société SAS MESSER FRANCE sur la commune de Saint-Georges-d'Espéranche (38).

La commune de Saint-Georges-d'Espéranche est située dans l'aire de production de l'IGP «Emmental français Est-Central » ainsi que de l'IGP viticole (ex vin de pays) « Isère ». Aucun opérateur ne revendique ces signes de qualité et d'origine sur la commune. On note en revanche la présence d'un opérateur en agriculture biologique

L'étude attentive du dossier mène l'INAO à formuler les observations suivantes :

- le projet se situe sur un site déjà existant,
- le projet est compatible avec le document d'urbanisme de la commune (zone Uy du PLU),
- l'activité ne devrait pas nuire à l'agriculture ou aux paysages dans le cadre d'un fonctionnement normal, en vertu des précautions d'usage prévues,
- le projet n'impacte pas de productions sous SIQO.

Je vous informe que l'INAO n'a pas d'autre remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les IGP concernées.

Pour la Directrice de l'INAO et par délégation,  
Le Délégué territorial  
Emmanuel ESTOUR



Copie pour info à : DDT Isère - 17 Bd Joseph Vallier - BP 45- 38040 GRENOBLE Cedex 9